



HAL
open science

Mobilité quotidienne de travail : du couple ville industrielle – espace rural à la “ nouvelle ” organisation urbaine

Rodolphe Dodier

► **To cite this version:**

Rodolphe Dodier. Mobilité quotidienne de travail : du couple ville industrielle – espace rural à la “ nouvelle ” organisation urbaine. Rural – Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières, Presses Universitaires de Rennes, pp.71-82, 2005. halshs-00189951

HAL Id: halshs-00189951

<https://shs.hal.science/halshs-00189951>

Submitted on 22 Nov 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rodolphe Dodier

GREGUM/ESO, UMR CNRS 6590, Université du Maine, 72085 Le Mans Cedex 09.

Mobilité quotidienne de travail : du couple ville industrielle – espace rural à la « nouvelle » organisation urbaine

La mobilité généralisée est un des éléments le plus souvent mis en exergue pour caractériser l'évolution de notre société : mobilité à l'échelle de la planète, versus mondialisation pour les biens et services, versus tourisme international ou marché du travail pour les individus ; mobilité à l'échelle nationale, résidentielle liée au marché du travail ou à l'attrait de certaines régions, déplacements dans le cadre du travail, des vacances, des loisirs, des relations sociales ou familiales, etc. ; mobilité journalière entre systèmes urbains proches ou à l'intérieur des systèmes urbains, toujours avec des motivations variées liées au travail, à la consommation, aux loisirs, etc.

Parmi cet ensemble de mobilités, les mobilités quotidiennes participent très clairement à la structuration de l'espace et notamment à l'intégration d'espaces de plus en plus larges dans les systèmes urbains, rendant de plus en plus caduque la dichotomie entre urbain et rural. Bien que leur importance relative soit en baisse (hausse des autres types de déplacements, relativisation de la valeur travail), nous nous intéresserons ici uniquement aux mobilités liées au travail. Durant les quarante dernières années, l'augmentation de cette mobilité, liée à la disjonction croissante entre lieu de résidence et lieu de travail, a été fulgurante et continue. Toutefois, depuis une dizaine d'année, l'augmentation des flux de migrants alternants semble ralentir même si les distances parcourues continuent d'augmenter. Cette croissance en tache d'huile des aires de mobilité quotidienne contribue, dans le contexte du maillage urbain régulier de la France de l'Ouest, à la disparition quasi totale des espaces interstitiels, le rural dit « profond ». Les différents bassins d'emploi, qu'ils soient polarisés par de très grandes villes, par des villes intermédiaires ou moyennes ou par de petits centres urbains, deviennent progressivement contigus et finissent parfois par ne plus former qu'un seul ensemble par coalescence. Quels sont les effets de cette intégration d'espaces de plus en plus lointains dans l'orbite des villes et quelles sont les conséquences de la constitution de marges de plus en plus floues entre bassins d'emploi ?

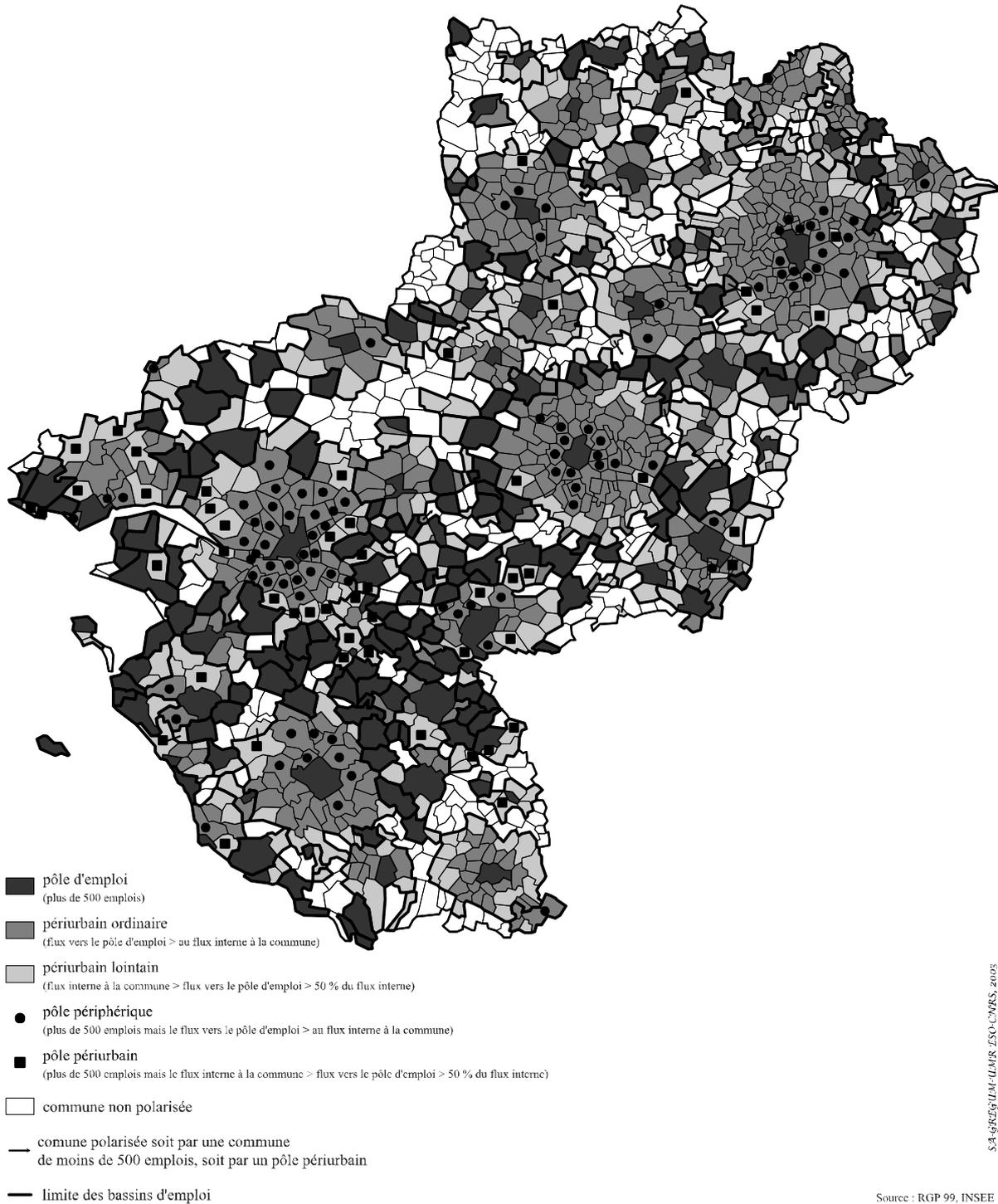
Au delà des aspects quantitatifs, l'analyse de l'évolution de la composition des flux de mobilité quotidienne liée au travail, à partir de l'exemple des Pays de la Loire, paraît intéressante. Dans les années 80, deux modèles de mobilité journalière coexistaient, opposant petites villes fordistes aux grands systèmes urbains. Aujourd'hui, quelles catégorisations, entre urbain et rural, peut-on proposer à partir de la composition des flux domicile-travail ? Quel est l'impact des recompositions économiques récentes, en particulier la consolidation de pôles périphériques dont certains ont une structure d'emploi assez qualifiée ? Quels sont les effets sur l'évolution des inégalités socio-spatiales et notamment sur les différenciations au lieu de résidence ? La transformation des deux modèles préexistants sur un pas de temps relativement long permettra de mettre en exergue la nature de la transition urbaine contemporaine. Cela conduira également à proposer quelques avancées sur la notion de capital spatial. Une lecture spécifique de l'espace (avec valorisation forte du centre et du péricentre par les catégories aisées), n'est elle pas aujourd'hui une composante majeure de la notion de capital spatial ? Cela ne permet-il pas d'identifier une classe sociale tout autant que d'autres paramètres économiques ou culturels ? La territorialité n'est elle pas finalement plus choisie aujourd'hui, alors qu'elle se vivait plutôt par défaut dans les sociétés enracinées ?

1/ Extension des bassins d'emploi et opposition rural-urbain

Depuis les années 50, l'augmentation numérique des flux intercommunaux a été constante. Si dans un premier temps, l'extension spatiale de la ville n'a concerné que les communes contiguës avec continuité du bâti, dans les années 70, la motorisation croissante des ménages populaires et la démocratisation de l'accession à la propriété grâce aux méthodes modernes de construction ont conduit au phénomène de périurbanisation. L'évolution récente des flux est toujours marquée par une dilatation des différentes couronnes urbaines et périurbaines. Certains définissent ainsi une première, une deuxième, voire une troisième couronne, mais si on prend chaque période inter-censitaire comme base d'analyse, on peut définir autant de couronnes que de périodes inter-censitaires. La période récente ne fait pas exception, avec toujours une légère dilatation des bassins d'emploi. Pour les grands bassins, il n'est pas rare aujourd'hui que l'extension spatiale atteigne 30 km depuis le centre-ville de l'agglomération, jusqu'à un peu plus de 40 km au nord de Nantes le long de la voie rapide vers Rennes (Cf figure 1).

Dans le contexte du semis urbain régulier et hiérarchisé de la France de l'Ouest, la nouveauté est que cela conduit désormais à une couverture quasi totale de l'espace, ne laissant

Bassins d'emploi des pays de la Loire en 1999



que quelques zones interstitielles non polarisées. Ces 345 communes (sur 1504) représentent moins de 7% de la population active occupée des Pays de la Loire. Le rural non polarisé devient donc une rareté, d'autant que les communes apparaissant comme non polarisées sont souvent de petits pôles de moins de 500 emplois, et/ou des communes situées à l'interface de deux bassins d'emploi et donc multipolarisées par d'autres bassins. Ainsi, dans ces communes figurant sur la carte comme non polarisées, seulement 40% de la population travaille sur place en moyenne (contre 44% pour l'ensemble de la région), signe d'une intégration dans un

système de mobilité plus large. Il n'y a que dans le nord-ouest et le sud-ouest de la Mayenne que se trouvent encore des ensembles bien identifiables de communes non polarisées avec plus de 50 % d'habitants travaillant sur place. Cela conduit sans doute à la disparition progressive d'une catégorie du rural, celle qui était hors de l'orbite des villes, ne laissant que des catégories d'espaces ruraux se définissant par rapport à l'urbain, selon l'intensité plus ou moins grande des liens tissés.

Dans certains secteurs de la région, notamment le Choletais, l'espace rural est marqué par une multitude de pôles ruraux. Leur part dans l'emploi régional ou dans la population active résidente est loin d'être négligeable. Mais autant en 1982 chaque bassin est clairement identifiable, autant en 1999 l'interpénétration des bassins est forte et il devient parfois difficile de hiérarchiser les pôles. Ainsi dans certains d'entre-eux, la proportion d'emplois occupés par les habitants de la commune est très faible, 20% à Montaigu, 24% à Ancenis, avec une moyenne de 46%. Inversement, un habitant actif sur deux va travailler dans une autre commune, soit de la périphérie immédiate, soit vers un autre pôle voisin, soit enfin vers un grand pôle urbain pourtant parfois fort éloigné. Les bassins d'emploi deviennent donc coalescents, ne formant plus qu'une nébuleuse à l'intérieur de laquelle les flux s'enchevêtrent de façon complexe. Par exemple, les pôles industriels qui animent le Choletais ne forment plus qu'un ensemble unique, alors même que l'identité spécifique de cet espace se dilue.

Dans le paysage rural, la dilatation des couronnes périurbaines ne se perçoit pas toujours clairement, elle ne se traduit pas forcément par une croissance spectaculaire du bâti bien que le lotissement devienne souvent la forme dominante. Mais en termes de composition sociale des campagnes, dans un contexte également marqué par la décroissance séculaire du nombre d'agriculteurs, cela se traduit par une domination des catégories sociales urbaines, ouvrières autour des petits centres urbains restés très industriels, plus mixtes dans les marges lointaines des centres urbains de grande taille marqués par les services. Il s'agit bien d'urbains, avec des modes de vie urbains (même si le potager a droit de cité, la pelouse et les fleurs dominant), avec des modes de consommation urbains (la grande surface « régionale » ou éventuellement la moyenne surface locale), avec des lieux de travail urbains ou du moins à proximité immédiate des villes, avec une intégration sociale qui s'appuie sur l'ensemble du système urbain (relations de travail, activités associatives, sportives ou culturelles, relations sociales et amicales, etc.), autant que sur la commune de résidence, même si la figure du village reste un référent un peu mythique dans les rapports sociaux.

2/ Emergence du polycentrisme et structuration des flux dans les systèmes urbains

Dans les systèmes urbains, la croissance de la mobilité se poursuit. Deux processus majeurs sont en œuvre, l'extension continue des couronnes périurbaines et le renforcement des pôles périphériques, processus qui sont d'ailleurs en partie liés, le second expliquant une partie du premier. Quatre principaux types d'espaces peuvent être identifiés à partir du critère des migrations alternantes : les pôles centraux, les pôles périphériques, la couronne urbaine ordinaire, les marges du bassin d'emploi (qui peut être subdivisé en deux sous-ensembles, le périurbain lointain et les pôles périurbains).

Les pôles centraux sont toujours les pôles principaux et l'attraction de la commune-centre est toujours la plus forte même vis-à-vis des communes situées le plus en marge des bassins d'emploi. Toutefois, la part de ces pôles centraux dans l'emploi total du bassin tend à baisser, en particulier dans les plus grandes agglomérations. Au niveau de l'ensemble de la région, la part des 7 grandes communes-centres (Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche sur Yon, St Nazaire et Cholet) dans l'emploi total n'est plus que de 35%. De même, leur part dans la population active au lieu de résidence diminue (23%). Dans cette population habitant les villes-centres, la proportion d'actifs allant travailler dans un pôle périphérique ou dans le périurbain voire dans un autre pôle, augmente fortement, pour atteindre de 19% à la Roche sur Yon à 32 % à Nantes (23% au Mans, 29% à Angers, le lien avec le poids de la commune-centre dans l'emploi total du bassin est évident). Un emploi sur deux localisés dans ces communes reste cependant occupé par des actifs résidant dans la même commune (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de déplacement, bien au contraire, en temps cela peut être très « loin » !).

Plus en périphérie, trois couronnes principales peuvent être aujourd'hui identifiées, certaines étant issues de l'addition de plusieurs phases d'extension des villes. La première couronne est constituée de communes situées dans la continuité du bâti de la ville-centre ou formant déjà un premier chapelet de noyaux indépendants. S'il existe une différence morphologique entre ces deux types d'espaces, il n'en existe pas selon les critères issus de l'analyse des migrations alternantes. Dans l'ensemble de cette première couronne, la croissance de l'emploi a été très forte ces vingt dernières années. Sur la carte, ces communes apparaissent comme pôles périphériques, comptant donc désormais plus de 500 emplois, jusqu'à presque 25000 à St Herblain. C'est d'ailleurs dans cette couronne qu'est localisé l'essentiel de la croissance de l'emploi des grands systèmes urbains. L'emploi local est souvent très largement occupé par des actifs résidant dans d'autres communes, presque 75%

en moyenne mais cela peut atteindre 94% pour la Chapelle St Aubin dans la périphérie mancelle, 88% à Beaucouzé (Angers), 85% à Carquefou, principale zone industrielle de l'agglomération nantaise, mais aussi 90% à Cherré (SOCOPA), commune proche de la petite ville de la Ferté-Bernard. Ce dernier exemple montre que la tendance commence à toucher les petites villes mais la mise en évidence du phénomène dépend étroitement des structures communales (surfaces disponibles ou non dans la commune-centre) et des opportunités foncières ou immobilières saisies par les entreprises. Inversement, une grande partie des actifs qui résident dans cette première couronne (presque 20% de l'ensemble des actifs des Pays de la Loire), va travailler dans une autre commune, en premier lieu toujours dans la commune-centre. La proportion exacte de migrants, 75%, tend cependant à baisser un peu sur 20 ans, grâce à la croissance de l'emploi local.

La deuxième couronne est formée des communes les plus dépendantes du pôle principal. Regroupant presque 20 % de la population active totale des Pays de la Loire mais moins de 9% de l'emploi, cette couronne est marquée par la faiblesse du ratio emploi / population active résidente. Dans toutes ces communes, le flux vers la commune-centre reste le flux principal, mais il existe aussi de nombreux flux vers les pôles périphériques qui renforcent l'intégration dans les bassins d'emploi urbains. La proportion d'habitants travaillant dans la commune est ainsi très faible, parfois moins de 15%. Si cette couronne est remarquablement continue autour des villes moyennes et intermédiaires de la région, elle tend à disparaître à Nantes, où étant donné les structures communales (communes de grande taille) et la forte diffusion de l'emploi, la première couronne est très élargie. Elle est par contre très visible autour des petits centres urbains, en particulier les plus dynamiques au niveau de l'emploi (Ancenis, Sablé, etc.). Dans tout les cas, l'extension de cette couronne a été forte depuis le début des années 80.

Enfin, la troisième couronne est un peu le pendant du processus de disparition progressive du rural « pur ». Des espaces de plus en plus lointains sont intégrés dans les grands bassins d'emploi, selon deux formes complémentaires. La première concerne des communes anciennement peu polarisées, désormais situées dans l'orbite des grandes villes. Le flux vers la commune-centre reste moins important que le nombre de personnes travaillant sur place, mais si on ajoute les flux vers les pôles périphériques, la proportion d'actifs travaillant dans la commune et celle travaillant dans l'agglomération est à peu près équivalente. Cette couronne ressemble donc à la seconde couronne des années 80. La seconde forme concerne des pôles ruraux qui sont progressivement phagocytés par les grands bassins d'emploi. Bien que l'emploi local soit important (plus de 500 emplois), une part non négligeable de la

population va travailler vers la grande ville ou sa périphérie et, inversement, une bonne part des emplois locaux sont pourvus par des personnes résidant dans le grand bassin d'emploi. L'intégration dans le grand bassin reste toutefois plus faible que pour les pôles périphériques. De nombreux pôles apparaissant comme indépendants et situés en lisière des grands bassins d'emploi ont d'ailleurs une zone d'attraction non circulaire, leur influence ne s'exerçant que vis-à-vis de communes situées à l'opposé du grand bassin. Ils sont en fait eux aussi en voie d'être phagocytés, leur résistance étant fonction de la dynamique de l'emploi local. A contrario, des communes considérées comme faisant partie de la « banlieue » d'une petite agglomération peuvent très bien être polarisées par le grand centre urbain.

3/ Recomposition des flux

Le renforcement des pôles d'emploi périphériques et l'extension continue des différentes couronnes conduisent à une importante recomposition des flux. Quatre effets principaux peuvent être mis en évidence à partir de l'exemple du Mans (Cf figure 2) :

- Le premier est la perte d'importance des flux internes à la ville centre, passés de plus de 50% du total des flux du bassin d'emploi à moins du tiers. Inversement, l'augmentation de l'emploi dans les pôles périphériques et l'intégration des pôles périurbains conduit à une augmentation des autres flux internes.

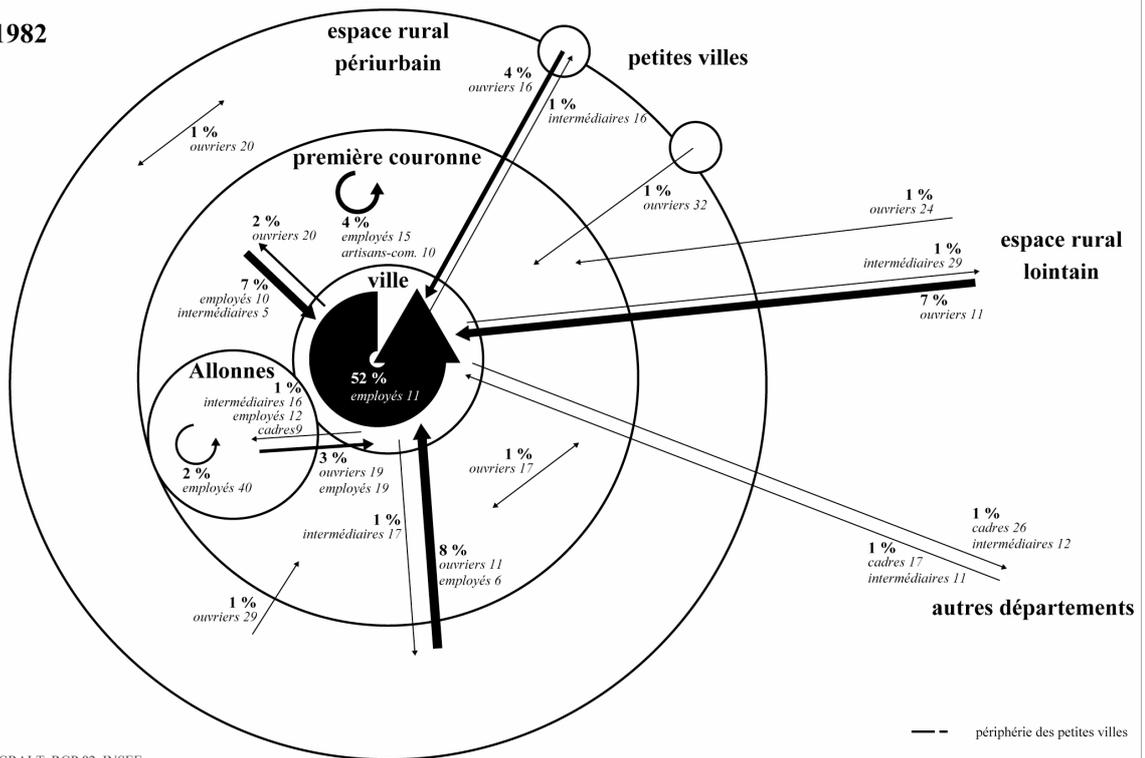
- Le second est le tassement des flux centripètes classiques, notamment depuis le périurbain vers la ville centre. Le total des flux allant vers la commune-centre représente encore le quart des flux animant le bassin d'emploi du Mans mais est en baisse de 2 points en valeur relative (en valeur brute, les flux sont évidemment en forte augmentation). Ce tassement est pondéré par une augmentation des flux centripètes vers les pôles périphériques, qui passent de 6 à 9% du total des flux.

- Le troisième effet est le renforcement important des flux centrifuges, du centre vers les périphéries, qui passent de 7% à 15.5% du total et dont la composition sociale a fortement évolué. Autant en 1982, ces flux n'étaient formés que par un petit saupoudrage du Mans vers l'ensemble du bassin d'emploi, autant en 1999 se généralisent des flux bien identifiables, par exemple du Mans vers les pôles périphériques, mais aussi du périurbain ordinaire vers les pôles périurbains. Apparaissent même des flux des pôles périphériques vers le périurbain.

- Enfin, le quatrième effet est la lente émergence des flux périphériques entre pôles secondaires, à la fois permis et à l'origine de la construction des rocade dans les plus grandes villes. Ces flux périphériques, quasiment inexistantes en 1982 (moins de 2% des flux pour Le Mans, 6% sur Nantes, déjà plus avancée dans la transition urbaine), se sont renforcés mais

Composition sociale des migrations alternantes autour du Mans

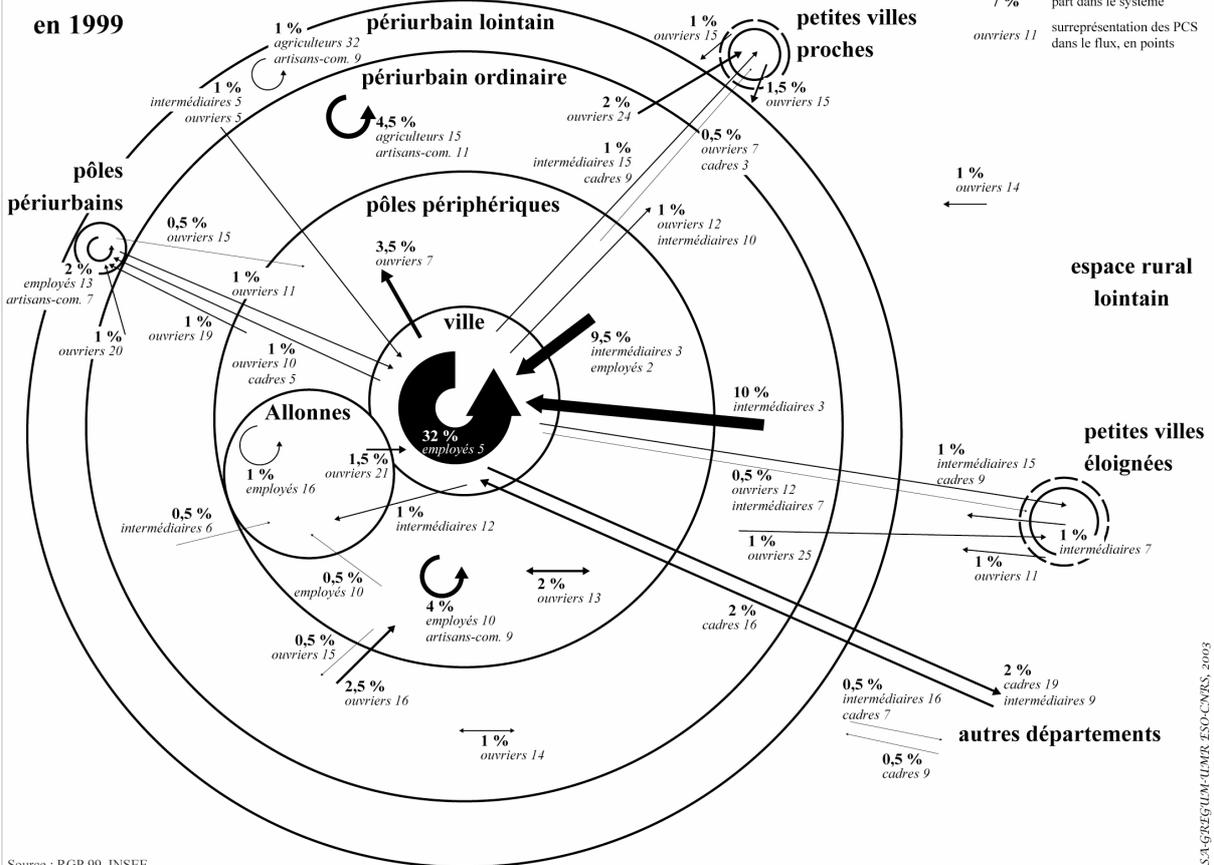
en 1982



Source : MIGRALT, RGP 82, INSEE

- périphérie des petites villes
- ↔ flux
- 7% part dans le système
- ouvriers 11 surreprésentation des PCS dans le flux, en points

en 1999



Source : RGP 99, INSEE

S.A. GREGUUM-UMR ESOCNRS, 2003

restent encore assez faibles sur le Mans (5%), en liaison avec les structures communales un peu spécifiques (taille de la commune particulièrement importante).

Les mouvements semblent ainsi de plus en plus browniens et difficiles à caractériser, ce qui est tout simplement la marque de la ville actuelle. Au delà de la croissance de ces flux, leur composition c'est aussi profondément transformée.

4/ Composition sociale des flux : vers le modèle unique

L'analyse de la composition des flux de migrations alternantes a été possible lors du recensement de 1982, à partir de la source MIGRALT de l'INSEE restée malheureusement méconnue car nécessitant des moyens lourds de traitement. Il n'a pas été possible d'obtenir les mêmes données pour 1990, les programmes de constitution de la source ayant été abandonnés. La publication par l'INSEE pour le RGP99 de matrices non seulement de dénombrement mais aussi de composition des flux offre donc l'opportunité d'apprécier l'évolution des spécificités sociales de chaque type de flux sur un pas de temps relativement long.

Dans les années 80, deux modèles de mobilité journalière coexistaient (Dodier 1994). Aux niveaux inférieurs de la hiérarchie urbaine, la structuration des flux restait typique de la ville fordiste et industrielle, avec essentiellement des flux centripètes d'ouvriers (qui étaient donc à la base du mouvement de périurbanisation observable dans ces petites villes) alors que pour les autres catégories sociales, les distances entre lieu de résidence et lieu de travail restaient très faibles. Ce modèle était vraiment le modèle dominant dans les petites villes, les écarts entre unités urbaines étant faibles et uniquement liés à la plus ou moins grande résistance du tissu industriel local.

Par contre dans les plus grands systèmes urbains, les recompositions économiques intra-urbaines dans un contexte de tertiarisation / désindustrialisation marqué, la mobilité plus généralisée, l'existence de flux centrifuges composés en grande partie d'ouvriers vers la périphérie proche, plus variés socialement vers les espaces plus lointains, l'apparition déjà de flux périphériques, conduisait à un modèle plus complexe. La conséquence première de la structure sociale des migrations alternantes était que les différenciations sociales augmentait clairement, avec certes une croissance numérique des quartiers de mixité sociale composés de catégories moyennes, mais les écarts entre quartiers de haut statut résidentiel (centraux et péricentraux) et ceux concentrant les personnes cumulant les difficultés (périphériques mais internes à la ville-centre pour la plupart) s'accroissaient fortement. De plus, les ouvriers actifs devenant propriétaires se retrouvaient « rejetés » dans le périurbain lointain, le terme de rejet étant sans doute un peu fort car leur vécu n'était pas forcément négatif puisqu'ils réalisaient

leur rêve résidentiel. L'ensemble de ces caractéristiques permettait d'ailleurs de caractériser la ville en transition sur le plan théorique.

Dans la période récente, le second modèle tend à s'imposer et à se renforcer. L'exemple du Mans, qui était situé à mi-chemin entre les deux modèles illustre bien le mouvement général. Rappelons d'abord que les structures spatiales se sont transformées (extension des différentes couronnes vers l'extérieur) et qu'il ne faut donc pas comparer directement les couronnes de 1999 avec les couronnes de 1982, et que la nature du système productif a également fortement changé (beaucoup moins de travail de type ouvrier). 5 processus principaux sont à l'œuvre :

- La sur-représentation des employés dans les flux internes tend à diminuer, notamment dans la ville centre, la proximité entre emploi et résidence étant moins forte pour cette catégorie très féminisée.

- Les flux centripètes vers Le Mans sont de plus en plus caractérisés par les professions intermédiaires, conséquence immédiate des mutations économiques de l'emploi urbain, mais aussi de l'augmentation des coûts du foncier et de l'immobilier dans ces premières couronnes. Les ouvriers ne dominent plus que dans les flux provenant des petites villes, périurbaines ou plus éloignées.

- Les flux centrifuges sont au contraire marqués par les ouvriers, notamment des quartiers d'habitat social vers les pôles périphériques, mais inversement les flux à longue distance sont marqués par les professions intermédiaires et surtout par les cadres qui résident dans la commune centre.

- Les flux périphériques en émergence sont pour l'instant essentiellement des flux d'ouvriers, mais la proportion de catégories élevées augmente fortement.

- Les flux avec les autres départements, donc conduisant à des déplacements à longue distance de fréquence pas forcément journalière, sont composés essentiellement de catégories élevées.

Ces évolutions permettent donc de caractériser le passage à une nouvelle organisation urbaine, sans doute pas totalement achevée pour Le Mans. D'un point de vue théorique, trois modèles successifs peuvent être définis, sans que la situation de chaque ville ne soit jamais figée, modèles qui se sont diffusés et se diffusent encore du haut vers le bas de la hiérarchie urbaine pour arriver à l'organisation spatiale actuelle.

conclusion

D'autres enseignements émergent de cette transformation des structures spatiales et sociales des flux de migrants domicile – travail.

Le premier est sans doute que le goût des cadres pour la centralité ne se dément pas, comme l'a également démontré une enquête sur les représentations des cadres. Même si certains d'entre eux résident dans le périurbain ordinaire (mais dans ce cas avec des localisations un peu spécifiques à une échelle très fine, la ferme rénovée, la vieille maison bourgeoise, le pavillon contemporain plutôt que le pavillon standard du lotissement communal), la majorité réside dans la première couronne et le pôle central, avec des localisations préférentielles dans les quartiers centraux et certains quartiers péri-centraux. Ce choix, permis par leurs capacités financières, est amplifié par une partie des professions intermédiaires. Notons au passage que si certaines professions intermédiaires adoptent des comportements résidentiels proches des cadres, c'est d'une part parce que les femmes de cadres sont souvent plutôt professions intermédiaires (ce qui traduit aussi les différences sexuées dans le travail), d'autre part parce que parmi les « manipulateurs de symboles » décrits par Reich, certains subissent aussi la tendance à la déqualification du travail. Le travail de certaines professions intermédiaires des années 2000 est ainsi parfois d'un contenu fort proche de celui des cadres des années 80.

En tous cas, pour ces catégories, notamment pour ceux qui travaillent en dehors de la commune-centre ou dans sa périphérie, résider en centre ou péri-centre de la grande ville est vraiment un choix : choix permis par les capacités financières et marqueur de ces capacités financières, choix culturel aussi, privilégiant la proximité des infrastructures éducatives et des activités culturelles, ce qui n'est pas nécessairement antinomique d'une certaine tranquillité sociale, au moins dans ces quartiers on est entre soi. Le capital spatial des cadres, défini non seulement par le lieu de résidence et son adresse plus ou moins prestigieuse mais aussi par la qualité des représentations de l'espace et par la capacité à bien saisir l'esprit des lieux, apparaît donc comme une interface entre le capital économique, qui permet le choix, et le capital culturel, qui considère que l'urbain a une valeur ajoutée spécifique.

A contrario, la mobilité dans le périurbain concerne employés et professions intermédiaires dans les premières couronnes, plutôt les ouvriers au delà. Toutes ces catégories semblent avoir désormais des comportements similaires, mais les capacités financières différentes et la localisation de l'emploi (plus périphérique pour les ouvriers, plus central pour les professions intermédiaires) explique cette différenciation résidentielle. Une coupure apparaît donc dans le corps social à l'intérieur même des professions intermédiaires alors que

jusqu'à présent, il s'agissait d'une catégorie plutôt voisine des cadres en matière de comportements.

Parmi les catégories populaires actives, la situation est clairement très différente entre les personnes soumises à la précarité, qui sont en grande partie assignées à résidence dans le secteur locatif (pas forcément social) de l'agglomération centrale, et celles qui ont des situations stables, qui reproduisent des comportements antérieurs de localisation résidentielle dans le périurbain lointain. Dans ce cas, la localisation n'est pas forcément liée au hasard, des attaches familiales, la proximité relative du travail, ou d'autres facteurs ayant trait aux représentations expliquent souvent ce qui est également un choix, même si ce choix est en grande partie contraint par le fonctionnement du marché foncier et immobilier. Ce choix est toutefois parfois difficile à assumer, avec des situations de surendettement pouvant être amplifiées par la précarisation ou les périodes de chômage, avec un éloignement de la ville d'une part grevant les budgets des ménages et d'autre part très mal perçu par les adolescents (avec un syndrome de l'abri-bus qui cristallise un certain nombre de difficultés dans les rapports sociaux), la vie de leur groupe social étant très polarisée par la ville-centre et sa périphérie immédiate. L'ensemble de ces difficultés se traduit parfois par une sur-représentation du vote FN.

Un autre ensemble d'apports concerne la perception de la mobilité par les différentes catégories sociales. Ainsi, pour certains cadres, la mobilité semble constituer un véritable genre de vie. Mobilité pour des raisons de carrière, mobilité dans le travail, mais aussi mobilité pour se rendre au travail. Les déplacements à longue distance, sans doute de fréquence plutôt hebdomadaire, sont ainsi marqués par une sur-représentation des cadres et, à un degré moindre, de certaines professions intermédiaires. Cette mobilité est non seulement acceptée, mais souvent choisie, en particulier dans le cas de ces cadres allant travailler dans le périurbain lointain, l'espace rural ou un bassin d'emploi voisin.

Inversement, la mobilité des catégories populaires reste souvent une mobilité de proximité, même si l'augmentation de la précarité et les incertitudes sur le marché du travail conduisent à parcourir plus de distance. Cette mobilité est plus subie que choisie, elle est notamment perçue de façon négative lorsqu'il faut changer de bassin d'emploi, lorsque les distances parcourues deviennent importantes, mais son appréciation reste positive si elle associée à une localisation résidentielle choisie. Notons que la différence de genre s'atténue, les femmes étant désormais beaucoup plus mobiles qu'en 1982, même s'il subsiste un différentiel vis-à-vis des hommes.

La sur-valorisation du centre et du péricentre, de la ville en somme, l'acceptation d'une mobilité quotidienne ou hebdomadaire relativement importante forme donc une lecture spécifique de l'espace, caractéristique des catégories favorisées. A l'heure où les différenciations sociales sont de plus en plus difficiles à mettre en évidence à partir des catégorisations habituelles, notamment les PCS, voilà un singulier retour de ces différenciations. Aujourd'hui, définir une catégorie ou une classe sociale est donc autant lié à la perception de l'espace qu'à d'autres indicateurs plus classiques, ce qui signe le retour en force de la géographie au sein des sciences sociales.

Bibliographie succincte :

Bonvalet C. et Dureau F. 2000, « Les modes d'habiter : des choix sous contraintes », in *Métropoles en mouvement*, Anthropos.

Dodier R. 1994, *Formes d'organisation des systèmes locaux d'activité et d'emploi*, Thèse nouveau régime.

Knafou R. (dir) 1998, *La société « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Belin.

Martens A. et Vervaecke M. (dir) 1997, *La polarisation sociale des villes européennes*, Anthropos.

Petsimeris P. 1991, « La mobilité intra-urbaine, dimension cachée de l'organisation des villes », *Géographie sociale* n°11, p. 31-42.

Reich R. 1993, *L'économie mondialisée*, Dunod.